



Compte-rendu du Conseil Scientifique du 22 mars 2001

- Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique en date du 1^{er} février 2001

Le relevé de conclusions a été voté à l'unanimité.

- Informations du Vice-président chargé de la recherche

- *Informations Après-Soleil*

Le 9 février 2001, M. SCHWARZENBERG, Ministre de la Recherche, a annoncé le financement du projet *Transports Terrestres et Sécurité Routière et Ferroviaire*, localisé à Valenciennes.

Dans le cadre de ce projet, un document de travail intitulé *Proposition d'IFR CNRS : Institut Fédératif de Recherche sur la Sécurité des Transports (IFREST)* a été présenté. Monsieur MILLOT est le porteur du projet (cf. document ANR).

Les laboratoires ayant des tutelles différentes, un institut fédératif doté d'une politique de recherche spécifique et lisible au niveau européen, permettrait de fédérer les activités scientifiques dans le domaine de la sécurité des transports. Le recensement des compétences à l'UVHC résulte en 2 axes : la sécurité passive des transports (dynamique et conception des structures et collisions, contrôle non destructif et matériaux intelligents, freinage, pollution-confort-incendie en tunnel) et celle, active, portant sur la prévention d'accidents (instrumentation-capteurs, supervision et maintenance des véhicules, fiabilité humaines des systèmes de transport, gestion et optimisation des réseaux de transport). Afin de renforcer le potentiel des chercheurs permanents, la nécessité de l'appui du CNRS est essentielle.

M. DELEBARRE précise qu'un rendez-vous est fixé avec le Président de l'UVHC et la Directrice Générale du CNRS, afin d'aborder le manque de postes fléchés, et de renforcer les liens avec cet organisme de recherche.

Monsieur CHEVALIER demande une attention particulière pour les aspects de sécurité liés au tramway à réaliser à Valenciennes (constructeurs : Alstom-ANF).

- *Représentant UVHC au sein de Valutec*

En faisant référence à l'article 6 du décret n° 2000-1264 du 26 décembre 2000 du Ministère, fixant « les conditions dans lesquelles les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel peuvent prendre des participations et créer des

filiales », il a été rappelé que lors du dernier Conseil d'Administration, M. FLAMME a été nommé représentant de l'UVHC au sein de Valutec. M. FLAMME a pour mission de rapprocher l'UVHC et Valutec dans les différents domaines d'activité et rédigera un rapport annuel dans le cadre du CA.

- *Informations plate-forme technologique*

Pour ce qui est de la plate-forme technologique, M. NONGAILLARD informe qu'un cadre général a été proposé au rectorat, aux DRRT et à l'Université du Littoral. Ce document sera envoyé aux participants de la réunion organisée par le Président de l'UVHC, ciblant la définition des actions. Un dialogue avec les lycées est en cours pour trouver des partenariats. Le document est à finaliser pour la mi-mai, et comprend les volets des transports et de l'agro-alimentaire.

- *Réorganisation de la Cellule Recherche et Valorisation*

Par une réorganisation de la Cellule Recherche et Valorisation, une démarche a été entreprise pour mieux répondre aux besoins d'aide de montage aux projets et au suivi des conventions (volet juridique et volet suivi projets internationaux).

- Demande de subvention pour colloque (2^{ème} vague)

La répartition des fonds a été votée à l'unanimité (cf. liste des colloques).

- Projet FEDER (Renforcement des capacités R et D en aérodynamique expérimentale)

M. TOURNIER présente la demande FEDER du LME. Le budget nécessaire à l'achat de la soufflerie revient à 7,02 MF, dont 1,51 MF seraient couverts par le laboratoire, 2,0 MF par l'UVHC et 3,51 par le FEDER. Les contacts pris avec M. DAUCHET laissent à penser que le taux de 50% de financement FEDER soit possible. Le projet du LME s'inscrit dans la politique scientifique de l'UVHC concernant les équipements lourds. Ainsi, l'UVHC pourrait accorder un prêt de 2,0 MF au LME. Les règles liées à cette configuration pourraient être détaillées par la Commission des Finances. La poursuite du dossier au niveau FEDER a été votée à l'unanimité, à la condition suspensive que le projet soit également soumis pour vote à la Commission des Finances et au Conseil d'Administration.

A propos du projet précité, il est à signaler également que M. CHEVALIER conseille de contacter la Communauté d'Agglomérations.

- Volet Recherche et Valorisation : Contrat Quadriennal

M. DELEBARRE présente le volet Recherche du Projet d'Etablissement 2002-2005 de l'UVHC. Les points suivants ont été abordés :

- la nécessité de rattrapage en recrutement devrait passer en premier (la présence des chercheurs à l'UVHC étant une condition importante pour l'amélioration de l'environnement de travail) ;
- suite au thème de la promotion de l'ouverture internationale, l'importance de la formation des jeunes équipes à monter des programmes a été soulignée. A cet

effet, le rôle des 2 chargés de mission, MM. LECOCQ (ENSIMEV) et VERHEYDE (ISIV), fut commenté ;

- le développement d'outils de gestion de la recherche est considéré comme partie intégrante de la politique volontariste d'assistance au montage et au suivi de projets de recherche. A cet effet, l'évolution du SAIC (Service d'Activités Industrielles et Commerciales) sera également suivie. Comme les activités de recherche non consommées seront fiscalisées, le recrutement de personnel en fonction des besoins de l'UVHC a également été signalé.

En faisant référence au point C : *Développer des synergies et la pluri-disciplinarité*, 2 aspects sont à signaler :

- Il a été convenu que M. MENET fournira un paragraphe sur le GREEN-LME dans le cadre de la structuration et contractualisation ;
- Pour ce qui est de l'attractivité vers les grands groupes industriels et de services, l'équipement lourd pour l'agro-alimentaire sera mentionné.

La proposition a été votée à l'unanimité et passera au vote du Conseil d'Administration le 12 avril 2001.

- Convention UVHC-CIES

Le contrat d'objectif entre l'UVHC et le CIES Nord/Pas-de-Calais/Picardie a été lu et commenté. M. MALVACHE assurera le rôle d'interface à ce propos. Suite à la demande de M. MILLOT concernant un renforcement nécessaire au secrétariat de l'Ecole Doctorale, M. DELEBARRE affirme que la gestion des ressources humaines au sein du LAMIH sera prise en compte. La convention a été votée à l'unanimité.

- Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance a été close par une présentation par Mme MARANDIN du logiciel *Service Science Direct*, lequel offre le *full-text* de 1.100 titres (périodiques). A cet effet, la BU a exprimé en effet son souhait de recevoir une aide de la part du Ministère, et signale que dans d'autres universités, les laboratoires partagent les coûts de ce logiciel avec la BU. Pour découvrir *Service Science Direct*, les laboratoires sont invités à prendre contact avec Mme MARANDIN.

Etaient présents :

Collège personnalités extérieures :	M. CHEVALIER
Collège A :	M. DELEBARRE, M. DESMET, Mme MERVIEL-LELEU, M. MILLOT, M. NONGAILLARD, M. STARZENSKI
Collège B :	Mme MORGAND-CANTEGRIT
Collège C :	M. ABED, M. BELLALIJ, M. DOGHECHE, M. MENET, M. NIAR
Collège D :	M. SANTENS, M. SANTIN
Collège E :	M. DANJOU
Collège F :	M. HOUVENAGHEL
Usagers :	-

Ont donné pouvoir :

M. SAUBOST à Mme USEILLE
M. FREVILLE à M. MILLOT
M. MONNOYER DE GALLAND à M. DESMET
M. OUDIN à M. MILLOT
Mme DEFRANCE à M. BELLALIJ
M. BASSINET à Mme MARANDIN
M. RAVALARD à M. DESMET
Mme WALLART à Mme CAMION
M. ALDEBERT à M. CHEVALIER
M. DELBECQ à M. CHEVALIER

Excusés :

M. ALDEBERT, M. DELBECQ, M. SAUBOST, M. FREVILLE,
M. MONNOYER DE GALLAND, M. OUDIN, M. RAVALARD,
Mme LERICHE, M. TERRIER

Invités :

Mme CAMION, Mme MERCIER, M. HERBIN, M. HERRERAS,
M. REMIENS

Fait à Valenciennes, le 23 avril 2001

Pascal LEVEL, Président

